



**LE 13 DÉCEMBRE :
SOUTIEN MYLENE**

**TOUS À LA DAP POUR
DÉFENDRE LA
LIBERTÉ
D'EXPRESSION
SYNDICALE**



Montreuil le 9 décembre 2016

Être à l'administration Pénitentiaire empêche-t-il la liberté d'expression syndicale ? La réponse est évidemment NON. C'est pourtant la question que la DAP compte trancher ce mardi 13 décembre dans le cadre d'une commission de discipline ! Le dossier de Mylène, militante et élue de la CGT insertion probation, y sera étudié. Ce qui lui est reproché ? D'avoir émis un avis critique dans un article de presse concernant la politique de lutte contre la radicalisation au sein de l'administration pénitentiaire.

Le fait qu'une procédure disciplinaire ait pu être ouverte pour une telle expression relevait déjà de l'inadmissible. La convocation en commission de discipline laisse craindre le pire quand à la réponse de l'administration...

Cette situation ne concerne pas que Mylène ! **C'est bien tous les fonctionnaires qui devraient s'inquiéter de cette situation qui remet gravement en cause leur liberté d'expression et le rôle des syndicats dans l'administration.** C'est également l'ensemble des citoyens qui devraient s'inquiéter de cette volonté de museler les personnels de la fonction publique !

Le rôle des syndicats est de défendre l'intérêt des travailleurs mais également la défense d'une certaine vision de la société en ayant cette capacité de critique des actions initiées par l'administration, notamment lorsque l'intérêt général est en jeu. **C'est un contre pouvoir indispensable dans le débat public ! Les museler c'est tout simplement un déni de démocratie !!!!**

Pour l'ensemble de ces raisons, la CGT insertion probation, appelle à un rassemblement devant la direction de l'administration pénitentiaire le 13 décembre 2016 de 10h00 à 14h00. (35 rue de la gare 75019 Paris – Millénaire 3, Métro Porte d'Aubervilliers, RER E Rosa Parks)

Au delà des organisations syndicales, nous appelons à ce que ce rassemblement soit le plus large possible citoyens, syndicats, associations... étant donné que nous sommes toutes et tous concernés !!

Nous appelons également tous les personnels ne pouvant être présent à manifester leur solidarité par toutes modalités d'action imaginative : AG, tract de soutien, débrayage, rassemblement local ou régional, boycott...

Venez nombreux et nombreuses, toutes et tous solidaires avec Mylène !

Collectif CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>